Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260311-DEL2026_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	19
présents	13
votants	16

L'an deux mil vingt six
Le 11 mars
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire.

Date de la convocation : 05 mars 2026

Présents : GURIEC Nicolas – HAMON Jean-Pierre - DAVID Gaëlle – CANAUX Patricia — CRESPEL Bruno- PERRAIS Isabelle - ROUSSE Yannick - CHESNIN Nicolas - MALNOË Muriel - GONÇALVES Emmanuelle – PELLION Stéphane — BERTET Audrey.

Absent excusé :
SIRLIN Isabelle donne pouvoir à Patrick GERAUD - CHAZELLE Christine donne pouvoir à BERTET Audrey - DOUILLARD Laurianne donne pouvoir à Jean-Pierre HAMON
WACHNICKI Guillaume - SAULNIER Vincent - BLANCHARD Wilhelm

Madame Patricia CANAUX est nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-10 – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Le Maire rappelle que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Monsieur le Maire présente les résultats du CFU 2025 du budget principal qui s'établit comme suit :

	Vote du Budget 2025	Réalisations 2025
Recettes de fonctionnement	2 573 000.00 €	2 726 214.12 €
Dépenses de fonctionnement	2 573 000.00 €	2 352 925.87 €
Report du résultat antérieur		0.00 €
Résultat de fonctionnement		373 288.25 €

	Vote du Budget 2025	Réalisations 2025
Recettes d'investissement	2 862 000.00 €	1 547 115.76 €
Dépenses d'investissement	2 862 000.00 €	1 397 796.08 €
Report du résultat antérieur		-170 044.80 €
RAR dépenses		780 340.18€
RAR recettes		462 427.36 €
Besoin de financement en investissement		-338 637.94 €

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260311-DEL2026_10-DE

M. le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Nicolas GURIEC 2ème adjoint soumet au vote le Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal.

Après délibération et vote à l'unanimité le Compte financier unique 2025 est validé.

Pour Extrait Certifié Conforme

À Saint-Dolay, le 16 mars 2026

Le Maire,
P. GÉRAUD

